

SPORSORA ADHÈRE À LA DÉMARCHE « LA BELLE COMPÉTITION »



SPORSORA, l'Organisation référente pour penser et influencer le développement de l'économie du sport depuis 25 ans, s'engage dans la démarche « La Belle Compétition », la charte de bonnes pratiques pour les appels d'offres.

A l'initiative de son Collège des Agences, Prestataires & Cabinets d'études, piloté par Jean-François Jeanne (Infront) et qui compte plus de 60 membres, SPORSORA s'associe à « **La Belle Compétition** » pour initier une démarche de progrès dans les pratiques d'appels d'offres et poursuivre le travail de professionnalisation du secteur du sport.

Olivier Dulac, Président SPORSORA souligne : « *Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès, comme disait Coubertin. C'est dans cet esprit que SPORSORA soutient « La Belle Compétition » pour accompagner les acteurs de l'économie du sport dans leur professionnalisation.* »

Magali Tézenas du Montcel, Déléguée Générale SPORSORA précise : « *Un appel d'offre est toujours un moment clé avec de forts enjeux pour chaque partie, les donneurs d'ordre et les agences. La mise en place de bonnes pratiques dans son processus permettra de créer toujours plus de reconnaissance, de qualité, d'efficacité, de créativité et d'instaurer une relation de confiance entre les parties afin de mener à bien une collaboration en toute sérénité. Ensemble, œuvrons pour une compétition plus juste et durable.* »

Créée en 2014 par les principales organisations représentatives des agences de communication - l'AACC (Association des agences-conseil en communication), l'ADC (Association design conseil), L'événement (ex ANAé), le SCRP (Syndicat du Conseil en Relations Publics), l'UDECAM (Union des entreprises de conseil et achat média) et l'Union des marques, « La Belle Compétition » est une démarche visant à créer un cadre toujours plus vertueux aux appels d'offres.

Elle s'articule autour de **trois engagements généraux: transparence, responsabilité et sincérité** et propose, pour chacun d'eux, des critères objectifs permettant de les mettre en œuvre.

SPORSORA encourage ses agences, mais aussi ses annonceurs, détenteurs de droits et collectivités membres à adhérer à « La Belle Compétition » et à s'en approprier les principes et bonnes pratiques.

Chaque signataire s'engage à appliquer une part significative de ces critères dans les appels d'offres qu'il conduit ou auxquels il participe, en se plaçant dans une démarche de progrès. Il sera référencé sur le site officiel www.labellecompetition.fr, plateforme publique qui regroupe l'ensemble des documents de référence de « La Belle Compétition ».

À PROPOS DE SPORSORA :

SPORSORA est l'Organisation référente pour penser et influencer le développement de l'économie du sport grâce à une convergence d'expertises, l'influence d'un collectif et un réseau engagé. Créée en 1994, SPORSORA regroupe plus de 220 membres (annonceurs, agences, détenteurs de droits, médias, instituts d'études et de formations...) et fédère un réseau de plus de 1 200 professionnels qui se rencontrent lors des nombreux événements organisés, échangent lors des workshops, des collègues et commissions, bénéficient de services et agissent dans l'intérêt général.